

RCS : ORLEANS
Code greffe : 4502

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ORLEANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 00833
Numéro SIREN : 840 243 133
Nom ou dénomination : ADS

Ce dépôt a été enregistré le 10/08/2020 sous le numéro de dépôt 4829

« ADS »

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 €

Siège social : 8, rue Sainte-Anne – 45550 SAINT DENIS DE L'HOTEL

840 243 133 R.C.S. ORLEANS

* * *

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 AVRIL 2020

L'an deux mille vingt, le trente avril,

Monsieur Charlie BOUQUET demeurant 8, rue Sainte Anne – 45550 SAINT DENIS DE L'HOTEL, propriétaire de la totalité des 100 actions de 10 € composant le capital social de la société ADS, associé unique de ladite société,

I - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- la dissolution anticipée de la société.

PREMIERE DECISION

L'associé unique après avoir pris connaissance du rapport du président et des comptes arrêtés au 30 juin 2019 approuvés le 31 décembre 2019, décide en application de l'article L 225-248 du Code de commerce qu'il n'y a pas lieu de prononcer la dissolution anticipée de la société et sa mise en liquidation à compter de ce jour.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie du procès-verbal constatant la présente décision en vue de toutes formalités devant être effectuées.

De tout ce qui précède, l'associé unique a rédigé et signé le présent procès-verbal qui sera inséré sur le registre des décisions.

L'associé unique

Contrôlé en Borne
le 26/05/20

